



PRÉSENTATION DU PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

2025 - 2030

« La passion fait la force »

Présenté en séance du conseil communal du 29 septembre 2025



TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	3	9.	AGRICULTURE	21
II.	DISPOSITION LÉGALE	4	10.	ENVIRONNEMENT	22
III.	AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	6	11.	COURS D'EAU ET INONDATIONS	23
IV.	AVANT-PROPOS DU BOURGMESTRE	8	12.	MOBILITÉ	24
V.	AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE	10	13.	ÉNERGIE	25
ANALYSE DES CHIFFRES DE MORLANWELZ		12	14.	EDUCATION ET PETITE ENFANCE	26
1.	COMMUNE DE MORLANWELZ	13	15.	SANTÉ	27
2.	DÉMOGRAPHIE (DENSITÉ DE POPLATION)	14	16.	CULTURE ET TOURISME	28
3.	DÉMOGRAPHIE (INDICE DE VIEILLISSEMENT ET MÉNAGES) ...	15	VI.	OBJECTIFS ET ACTIONS	29
4.	NIVEAU ET CONDITIONS DE VIE	16	VII.	PLAN STRATEGIQUE DE SECURITE ET DE PREVENTION	41
5.	TERRITOIRE	17	VIII.	PLAN DE COHESION SOCIAL	42
6.	LOGEMENT, BÂTILOGEMENT ET BÂTI	18	IX.	ACCUEIL TEMPS LIBRE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	43
7.	EMPLOI	19	X.	FONCTIONNAIRE DU PLAN D'URGENCE	44
8.	ÉCONOMIE	20			

I. INTRODUCTION

Depuis la législature 2018-2024, la démarche PST est obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

Le Programme Stratégique Transversal est un outil de gouvernance pluriannuel. La stratégie se traduit par le choix d'objectifs Stratégiques, subdivisés en objectifs opérationnels, eux-mêmes scindés en projets, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Il a vocation à fédérer tous les plans sectoriels existants (par exemple, le plan communal de développement rural, le plan d'ancrage du logement, etc.).

Les objectifs poursuivis par la démarche PST sont notamment :

- la fixation, pour la législature, d'une feuille de route à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- la modernisation de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente ;
- et l'augmentation de la transparence autour de l'action de l'institution.

Le conseil prend acte du PST que le collège lui présente, dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège.

Il est soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci et il peut être actualisé en cours de législature. Cette évaluation comprendra, entre autres, un bilan des synergies entre la commune et le CPAS.

II. DISPOSITION LÉGALE

Article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation - déclaration de politique communale et programme stratégique transversal

«§1 Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et de renouvellement complet du conseil communal.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

§2 Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14, par. 1er. Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement.

Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition. Lorsque la commune décide de développer des synergies, telles que définies à l'article L1512-1/1, elle les intègre dans le programme stratégique transversal.

Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Cette évaluation comprend un bilan des synergies entre la commune et le C.P.A.S. telles que visées à l'alinéa 2.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège communal issu des élections suivantes.

Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.

Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune.

§3 La délibération du conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement. »

III. AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Programme Stratégique Transversal qui vous est présenté est le fruit d'un travail élaboré à la suite de réunions tenues par les responsables des services de l'administration communale à travers son comité de direction. Il transpose les projets dans lesquels la majorité s'engage pour la mandature 2025-2030 et vise à atteindre la réalisation de ces nouveaux projets d'ici l'horizon 2030 au travers d'une ligne de conduite claire.

Il est bon de rappeler au lecteur que la grande partie des missions légales et régaliennes de l'administration communale mais également les projets mis en œuvre lors des précédentes mandatures toujours en cours n'y sont volontairement plus repris. Cette notion a tout son sens. Il est opportun d'insister sur les missions quotidiennes que remplissent les services communaux en assurant à la fois une charge de travail légale et régalienne non négligeable à laquelle vient s'ajouter l'engagement de mener à bien un ensemble de nouveaux projets. Enfin, l'arrivée de nouveaux collaborateurs à certains postes clefs pour compléter le Cadre existant favorisera le fonctionnement des services et in fine des projets.

Depuis plusieurs années, la gestion de l'administration communale de Morlanwelz s'articule autour d'une gestion raisonnable dans le respect des moyens humains et financiers dont elle dispose. Elle travaille en collaboration avec le Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC) et veille au respect du Plan de gestion dans lequel elle s'est engagée.

Afin de s'inscrire activement dans la mise en œuvre du PST, l'Administration s'est déjà dotée d'un outil informatique, commun au CPAS, intitulé « i.A Vision ». Ce programme aura pour but de suivre l'état d'avancement des dossiers et d'aider le comité de direction à cibler les éventuels points d'accroche pour y remédier.

Si le CDLD prévoit sur le plan légal, qu'un état des lieux du PST doit être réalisé à la mi-mandature, le comité de direction s'engage quant à lui à une évaluation interne chaque année.

Pour terminer, il est important de toucher un mot sur la réforme de la Fonction publique en cours menée par les nouveaux gouvernements tant au Fédéral qu'à la Région. À l'heure de rédiger ces lignes, les textes légaux des premières mesures communiquées ne sont pas encore publiés et l'on sait que d'autres décisions qui pourraient impacter la commune sont d'ores et déjà annoncées pour plus tard. Le PST n'est pas un acte figé, il a vocation à s'adapter, évoluer et en fonction des potentielles incidences qui découleront des décisions prises par le législateur, l'administration devra revoir ce vers quoi elle déclare tendre aujourd'hui.

Pour une meilleure compréhension, préalablement à la feuille de route dressée par ce PST, une série de statistiques vous permettront de mieux cerner les réalités de notre belle commune. Elles ont pour but de vous éclairer et de compléter les motivations de la majorité à s'inscrire vers tels ou tels objectifs.

Bonne lecture !

Fabrice FRANCO,
Directeur général

IV. AVANT-PROPOS DU BOURGMESTRE

Le Plan Stratégique Transversal (PST) de Morlanwelz est un outil essentiel de gouvernance locale. Il constitue la feuille de route de la commune pour les années à venir et traduit, de manière concrète, la vision politique et les priorités de l'équipe communale.

Son objectif est de renforcer la transparence, l'efficacité et la cohérence de l'action publique en tenant compte des besoins des citoyens et des défis futurs.

Ce document rassemble les grandes orientations stratégiques de la commune et les décline en objectifs opérationnels mesurables et ensuite en actions. Il s'agit d'un processus participatif, mobilisant les élus et toute l'administration.

Le PST permet ainsi de planifier les projets dans la durée, de coordonner les ressources humaines et financières dont nous disposons et d'évaluer les résultats de façon régulière.

À Morlanwelz, ce plan représente une véritable opportunité : améliorer le cadre de vie, favoriser la proximité avec les habitants, développer les infrastructures, la mobilité, de renforcer la solidarité et la santé pour les jeunes et moins jeunes au sein du territoire.

Il est sujet à modifications tout au long de la mandature, il sera un plan d'opportunités afin d'être toujours un reflet de notre réalité de terrain.

Il est néanmoins limité par les moyens financiers et humains de notre administration.

En partageant ce PST, la commune réaffirme son engagement à agir avec transparence, anticipation et ambition pour construire, avec et pour ses citoyens, un avenir harmonieux et durable.

Ensemble, nous pouvons relever ce défi !

Jean-Charles DENEUFBOURG
Bourgmestre

V. AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE FINANCIÈRE

Le Plan Stratégique Transversal de la Commune de Morlanwelz constitue bien plus qu'un tableau de bord : il trace une trajectoire ambitieuse et partagée, tournée à la fois vers le citoyen et vers l'amélioration continue de nos services communaux. Ce programme rassemble de beaux projets, porteurs de sens et de perspectives, qui ne peuvent qu'inspirer et motiver l'ensemble des équipes communales.

Conçu avec une vision transversale et de long terme, le PST constitue également un outil stratégique pour la gestion financière de la commune.

Il est dès lors primordial de fixer les actions du PST par année et de les planifier de manière réaliste. En effet, il ne sera pas possible de tout réaliser immédiatement ni sur une période trop courte.

Une planification annuelle précise permettra d'établir un calendrier réalisable, offrant ainsi un outil précieux pour l'élaboration des budgets pluriannuels, comme recommandé par le CRAC. Cette approche permettra d'anticiper les besoins financiers, d'éviter toute augmentation non maîtrisée des dépenses et de garantir un équilibre budgétaire durable, tout en respectant les taux de réalisation attendus par la Région.

La réussite de ce plan suppose un double engagement : identifier clairement les exercices au cours desquels les actions devront être mises en œuvre, et assurer leur financement soit par des recettes complémentaires, soit par une optimisation des dépenses. L'attention portée au plan de gestion, ainsi que sa mise à jour prévue en 2028, sera essentielle afin de maintenir la discipline budgétaire et de garantir que nos recettes couvrent toujours nos dépenses.

Enfin, il convient de rappeler que les moyens humains nécessaires à la réalisation des projets devront être pensés en étroite articulation avec les moyens financiers disponibles. La planification et le suivi rigoureux des subsides représenteront également des leviers majeurs de réussite.

Le PST n'est donc pas seulement une vision pour l'avenir de Morlanwelz : c'est aussi une véritable discipline de gestion, qui nous oblige à planifier, suivre et équilibrer nos projets avec rigueur, tout en conciliant ambition et durabilité au service de nos citoyens.

Ingried VANDERBEQUE,
Directrice financière

ANALYSE DES CHIFFRES DE MORLANWELZ



1. COMMUNE DE MORLANWELZ

Province : Hainaut

Bassin Enseignement Formation Emploi
(EFE) : Bassin de Hainaut Centre

Arrondissement administratif : La Louvière

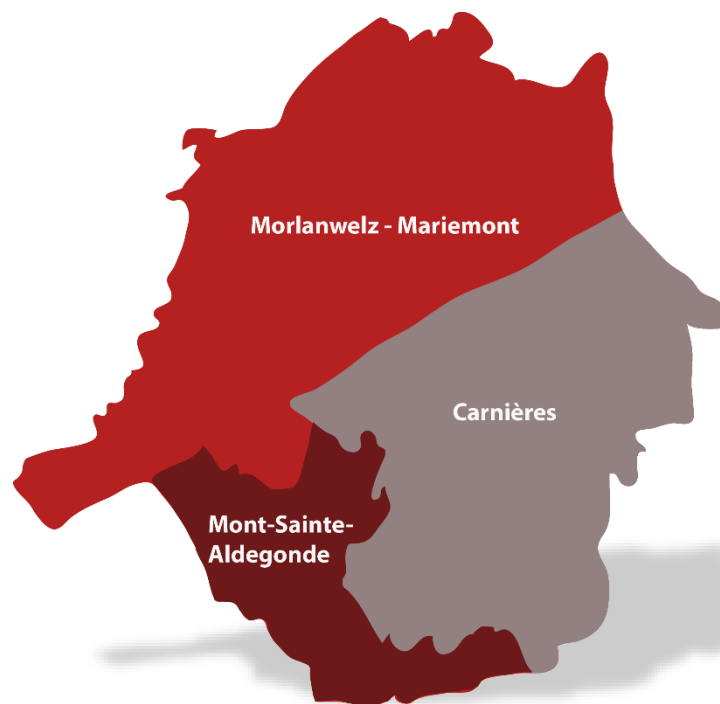
Entités :

- Morlanwelz (7140)
- Carnières (7141)
- Mont-Sainte-Aldegonde (7141)

Superficie : 20.4 km²

Zone de police : 5335 ZP MARIEMONT

Zone de secours : ZS HAINAUT-CENTRE



2. DÉMOGRAPHIE (DENSITÉ DE POPULATION)

DONNÉES DU 01/01/2025

Population : 19.113 habitants

Nombre de femmes : 9.854 – 51,56%

Nombre d'hommes : 9.259 – 48,44%

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut	Wallonie
Part des moins de 20 ans	21,60 %	22,50 %	22,30 %
Part des 20-64 ans	56,90 %	57,40 %	57,50 %
Part des 65 ans et plus	21,50 %	20,10 %	20,20 %

Densité de population :

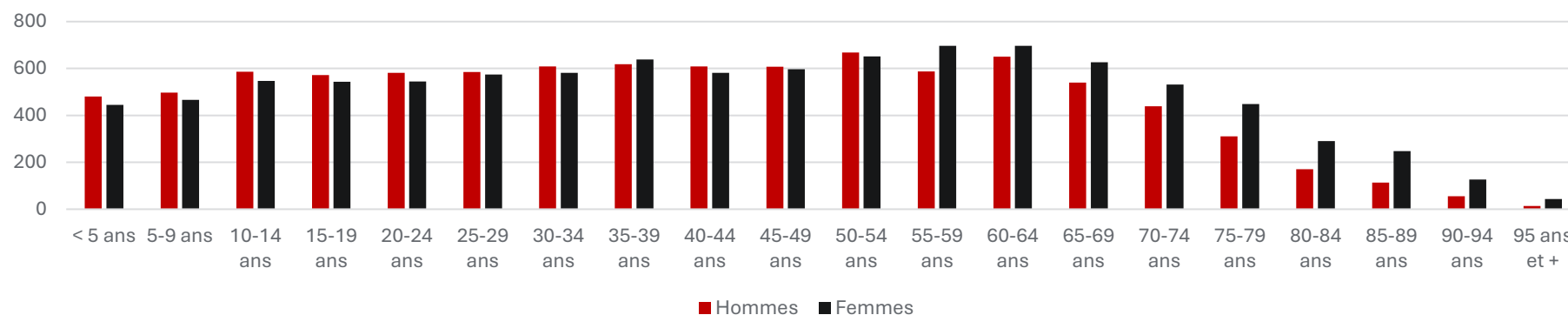
Morlanwelz : 937,9 habitants/km²

Wallonie : 358,1 habitants/km²

Belgique : 385 habitants par km².

La densité de population de Morlanwelz (937,9 habitants/ km²) est largement supérieure à celle du reste du pays (358,1 pour la Wallonie et 385 pour la Belgique)

Âges sur l'entité de Morlanwelz



<https://www.hainautstat.be/>

3. DÉMOGRAPHIE (INDICE DE VIEILLISSEMENT ET MÉNAGES)

DONNÉES DU 01/01/2025

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut	Wallonie
Nbre de ménages privés	8.259	608.015	1.644.254
Part des couples mariés sans enfant en %	14,70%	14,80%	15,40%
Part des couples mariés avec enfant(s) en %	16,50%	15,50%	16,40%
Part des couples non mariés sans enfant en %	5,40%	6,20%	6,60%
Part des couples non mariés avec enfant(s) en %	11%	10,10%	9,70%
Part des hommes isolés	16,90%	18,40%	18,30%
Part des femmes isolées	19,40%	19,60%	19,40%
Part des hommes monoparentaux	2,80%	2,50%	2,50%
Part des femmes monoparentales	11%	10,80%	9,80%
Part des ménages d'autres types	2,30%	2,10%	2%

La part de la population des 20-64 ans de la Commune de Morlanwelz représente 56,9% des résidents, soit une proportion similaire au reste du pays.

Néanmoins, la part des 65 ans et plus est légèrement supérieure et celle des moins de 20 ans est légèrement inférieure.

De ce fait, le taux de vieillissement de Morlanwelz est légèrement plus élevé que la moyenne nationale.

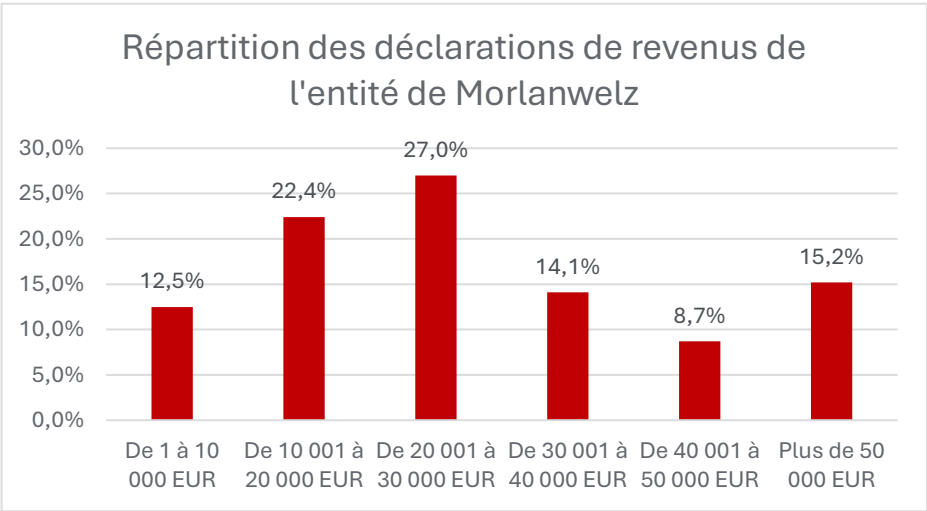


<https://www.hainautstat.be/>

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut	Wallonie	Belgique
Indice de vieillissement	1,00	0.90	0.90	0.93

4. NIVEAU ET CONDITIONS DE VIE

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut	Wallonie	Belgique
Revenu moyen par déclaration (€)	31.478,5	32.559,6	35.185,2	37.593,8
Part des déclarations supérieures à 50.000 € (%)	15,2	16,7	19,9	22,3
Part des déclarations inférieures à 10.000 € (%)	12,2	13,2	13,9	13,9



<https://www.hainautstat.be/>

Le revenu moyen par déclaration est inférieur à la moyenne nationale et régionale mais néanmoins similaire au revenu moyen de la province.

La part des bénéficiaires BIM est inférieure à la part provinciale et régionale mais supérieure à celle du pays.

La part des BIM et GRAPA est équivalente à la part provinciale mais supérieure à celle de la région et du pays.

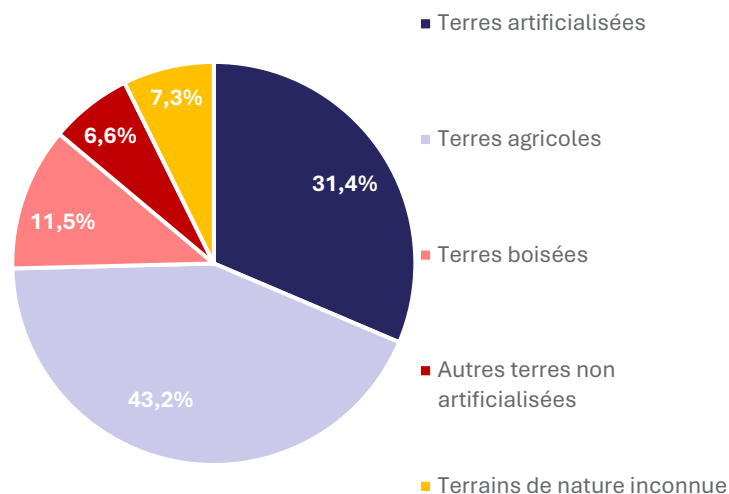
BIM : Bénéficiaire d'Intervention Majorée
 GRAPA : Garantie de Revenus Aux Personnes Agées

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut	Wallonie	Belgique
Part des bénéficiaires du RIS parmi la population âgée de 18 à 64 ans	4,0	5,3	4,5	3,1
Part des BIM (%)	25,1	25,6	23,1	20,5
Part des bénéficiaires de la GRAPA (%)	6,9	6,1	6,0	5,4

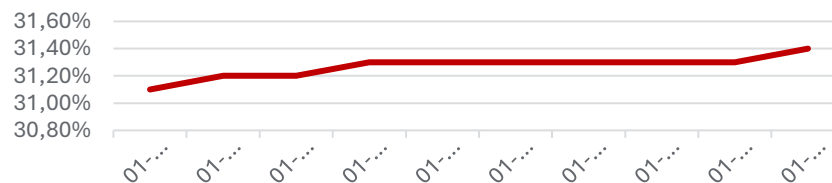
5. TERRITOIRE



Répartition du territoire de l'entité de Morlanwelz selon l'utilisation des sols



Evolution des terrains artificialisés (hectares)



De 2014 à 2023, la surface des terrains artificialisés dans la commune est passée de 31.1 % à 31.4 %

Cette légère croissance reste cependant inférieure à celles de la Province (Passée de 13.2 % à 15.1 %) ainsi qu'à celle de la Région Wallonne (Passée de 9.3% à 10.9 %).

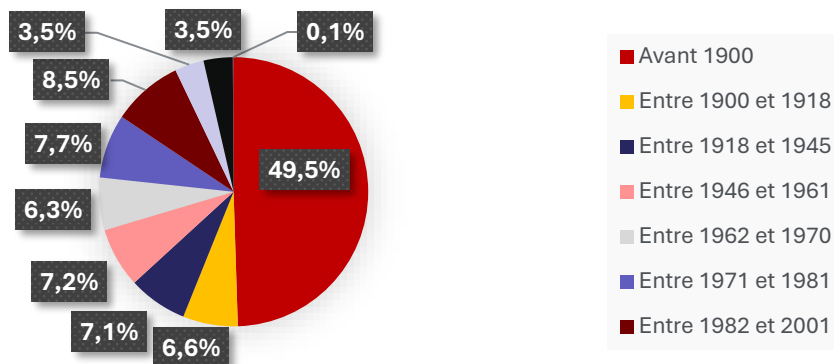
La Commune de Morlanwelz dispose de nombreuses zones naturelles telles que la Forêt de Mariemont (Reprise en Zone Natura 2000), le Parc de Mariemont, le Bois d'Hairmont, les plaines agricoles cultivées ainsi que de nombreux espaces propices au développement de la nature sur l'entité (61.3% de sa superficie totale).

Malgré cela, la densité de Population sur la commune (937.9 habitants/km²) est particulièrement importante si on la compare aux chiffres Provinciaux (358.1 habitants/km²) et Régionaux (219.2 habitants/km²).

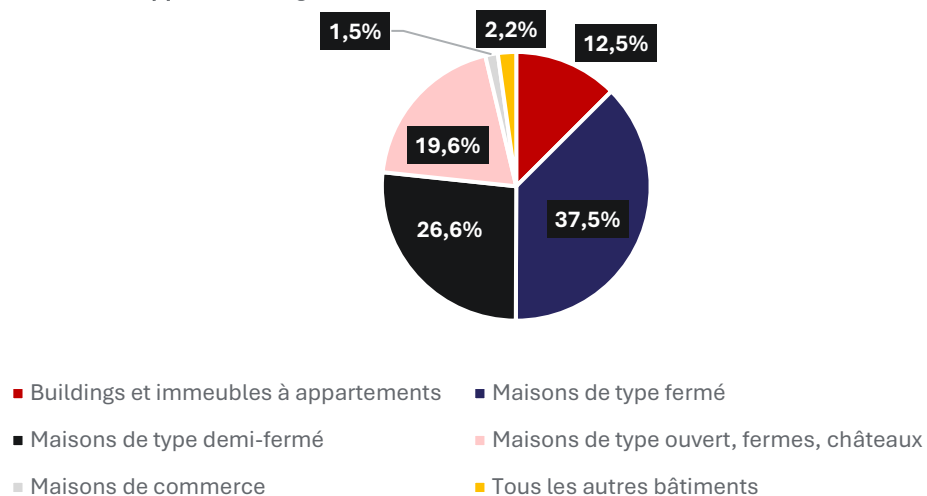
Cela peut s'expliquer par la part importante dévouée aux terrains résidentiels sur l'ensemble des surfaces artificialisées (71.6 %).

6. LOGEMENT, BÂTILOGEMENT ET BÂTI

Bâtiments selon l'année de construction pour l'entité de Morlanwelz



Types de logements de l'entité de Morlanwelz



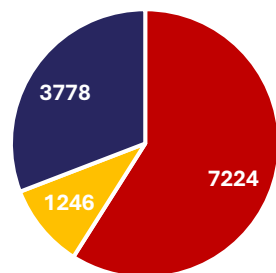
Le parc résidentiel de Morlanwelz est donc composé majoritairement d'habitations 2 à 3 façades assez anciennes malgré plusieurs quartiers d'habitations 4 façades entourant les centres des 3 anciennes communes. En 2021, la part de logements occupés par des locataires était de 29.6 % dans la commune, ce qui est largement inférieur au taux de la Province 35.8 % et de la région wallonne 36.2 %.

Les disponibilités foncières en zones d'habitat pour créer de nouveaux logements sont faibles (17.4 %), le taux est inférieur aux taux de la Province (21.7%) et de la Région Wallonne (29.5%). La commune est de plus impactée par de nombreuses zones de contraintes (Inondations, relief, contraintes minières, ...). La majorité des terrains encore disponibles sont le plus souvent utilisés pour l'agriculture, leur disponibilité est donc théorique. Une gestion parcimonieuse du sol et la création de nouveaux quartiers est donc nécessaire afin de répondre à l'augmentation de la population sans risquer d'accentuer la pression déjà existante notamment sur le quartier du vieux centre de Morlanwelz aux voiries et maisons étroites.

<https://www.walstat.iweeps.be/>

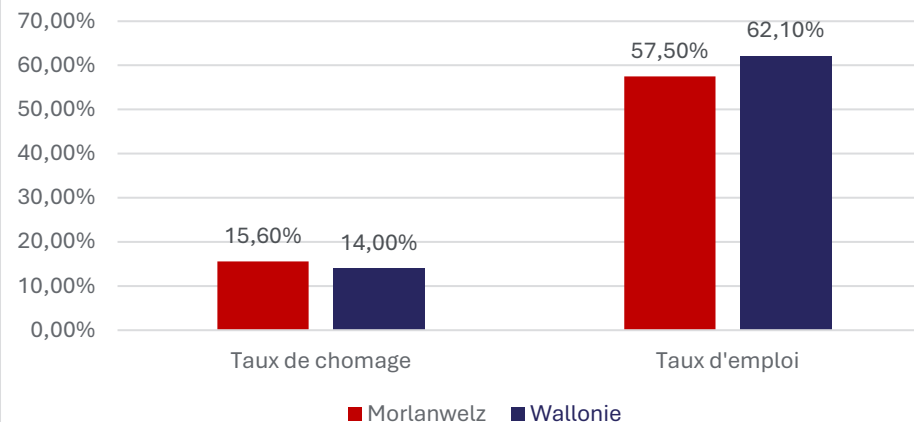
7. EMPLOI

Répartition de la population en âge de travailler (15-64 ans)
Sur une population de 12.248



■ Nb d'actifs occupés ■ Nb d'actifs inoccupés ■ Nb d'inactifs

Comparaison du taux de chômage et d'emploi
Morlanwelz - Wallonie



A Morlanwelz et sur l'ensemble de la population des 15-64 ans, 30,9 % sont inactifs, 10,2 % sont actifs inoccupés et 58,9% sont actuellement occupés.

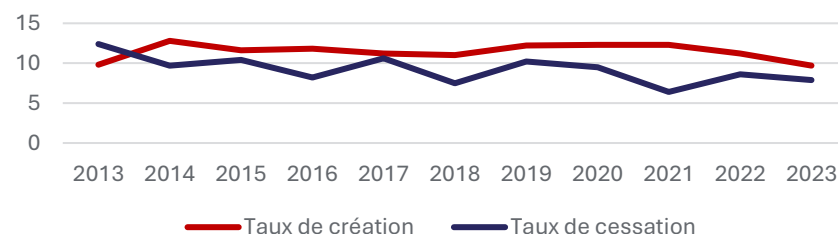
En comparaison avec la Wallonie, le taux de chômage est légèrement supérieur et le taux d'emploi légèrement inférieur sur l'entité.

<https://www.walstat.iweps.be/>

8. ÉCONOMIE

TYPE D'ACTIVITÉ	NOMBRE	%
Agriculture, sylviculture et pêche	16	1,6%
Industrie manufacturière	53	5,1%
Production et distribution d'eau/ assainissement, gestion des déchets et dépollution	4	0,4%
Construction	179	17,3%
Commerce/ réparation d'automobiles et motocycles	197	19,1%
Transport et entreposage	18	1,7%
Hébergement et restauration	60	5,8%
Information et communication	33	3,2%
Activités financières et d'assurance	8	0,8%
Activités immobilières	11	1,1%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	148	14,3%
Activités de services administratifs et de soutien	54	5,2%
Enseignement	29	2,8%
Santé humaine et actions sociales	61	5,9%
Arts, spectacles et activités récréatives	36	3,5%
Autres activités de services	125	12,1%
Total	1032	

Evolution des taux de création et cessation
(%)

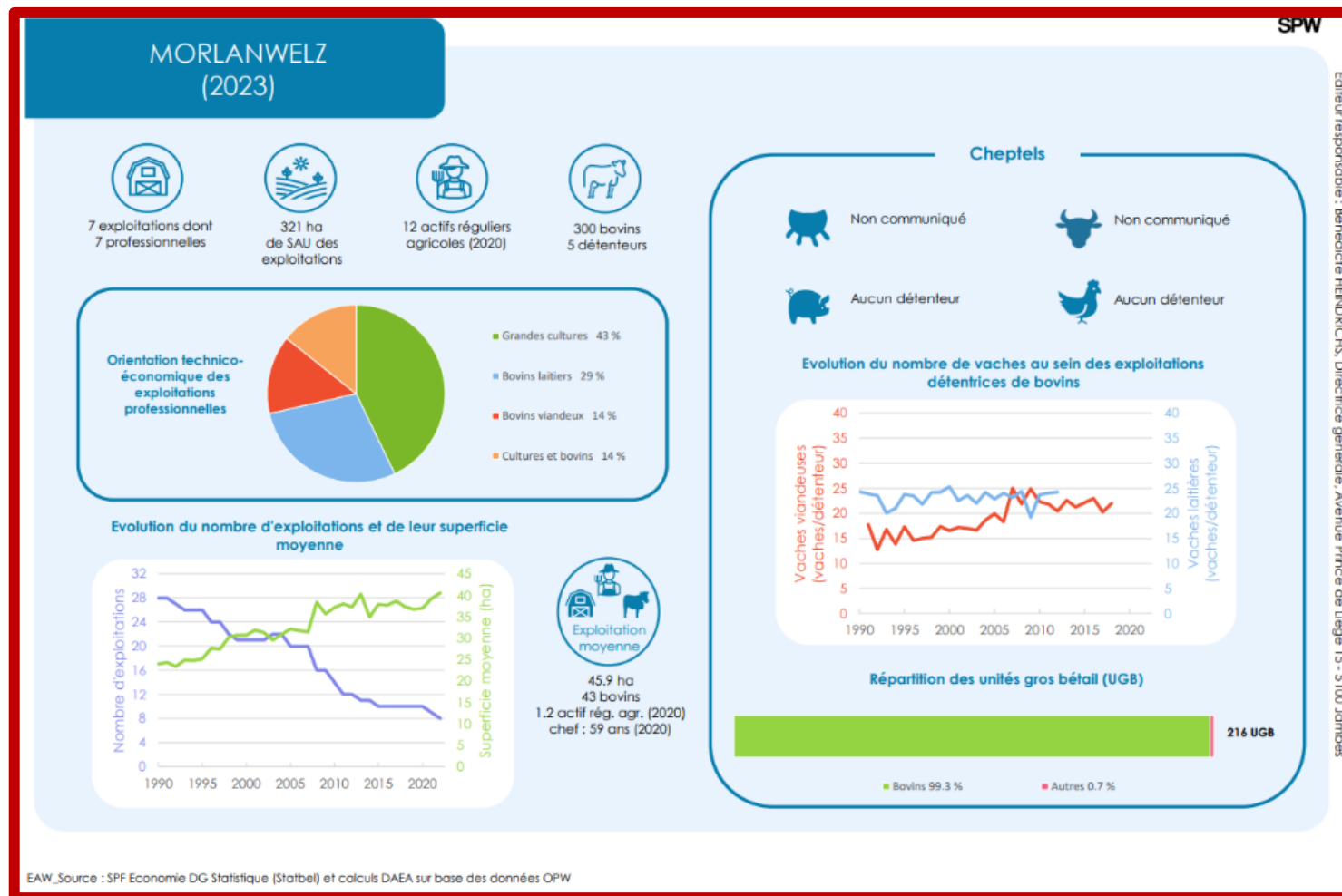


Le taux de création des entreprises dans la commune en 2023 était de 9,6%, ce qui est similaire au Hainaut (9,7%) et supérieur à la Wallonie (8,9%). Le taux de cessation était de 7,8 % dans la commune, ce qui est similaire au Hainaut (7,5%), à la Wallonie (7,2%) et à la Belgique (7,3%).

En effectuant le calcul : taux de création – taux de cessation, on arrive à un chiffre de 1,7 pour la commune. Il y a eu donc, en 2023, davantage de nouvelles entreprises implantées que de cessations au sein de la commune.

<https://www.walstat.iweps.be/>

9. AGRICULTURE

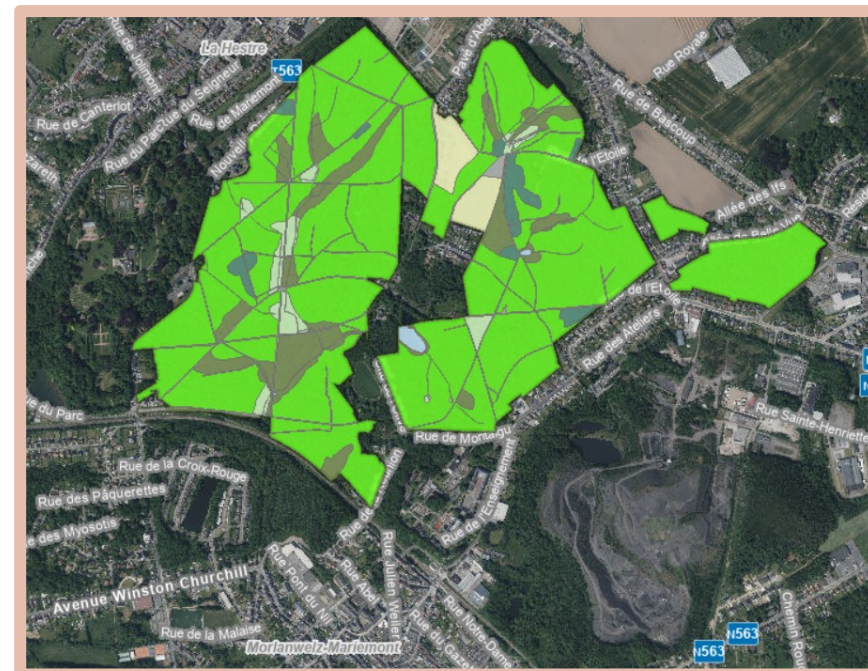
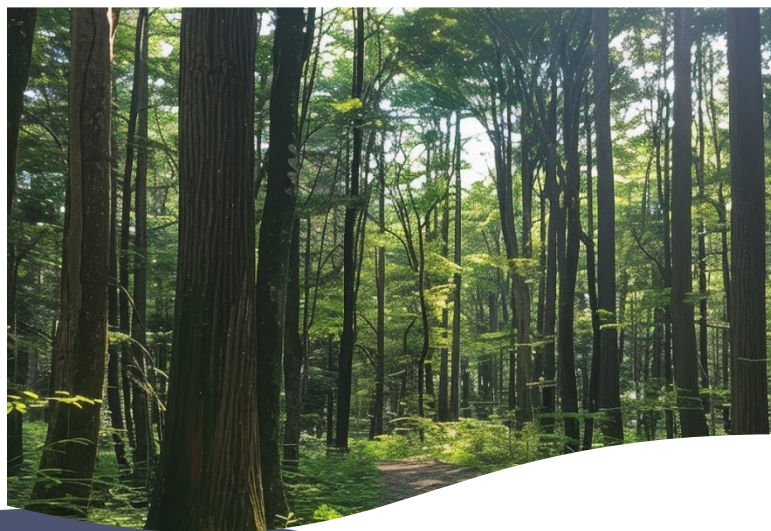


En 2023, le nombre d'exploitations agricoles au sein de la commune est de 7. Ce chiffre est en diminution constante depuis 1990 (28 exploitations). La superficie agricole utilisée (SAU) par les exploitations en 2023 est de 321,43 Hectares pour un total de 749 ha de SAU sur la commune, ce qui représente 37 % du territoire communal global et est proportionnellement largement supérieur aux superficies SAU (Superficie Agricole Utilisée) de la province et de la région wallonne.

10. ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE FORESTIER

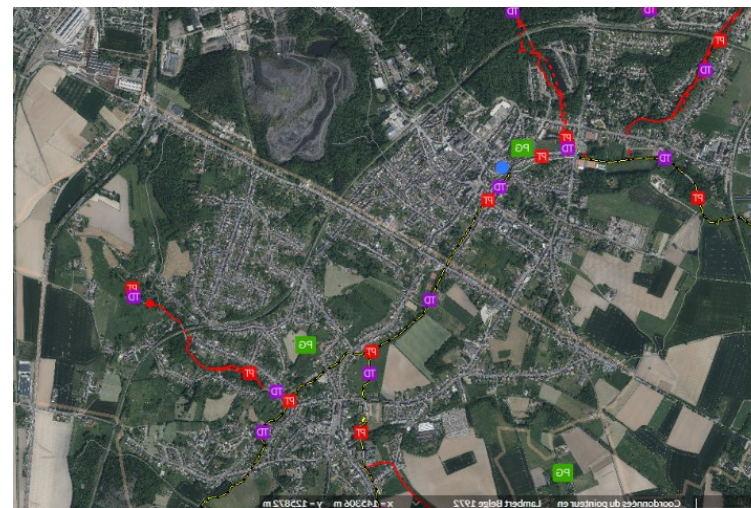
1/01/2023	SPF FINANCES
Morlanwelz	11,5%
Bassin de Hainaut Centre (B)	9.1%
5335 ZP Mariemont (Z)	6,9%
La Louvière (A)	8,7%
Hainaut (P)	12,7%
Wallonie (R)	29,3%



La Commune de Morlanwelz, bien qu'incluse dans la nappe urbaine du centre, dispose d'un patrimoine forestier important recouvrant 11,5% de son territoire et dont une partie est reprise en Zone Nature 2000 (Forêt de Mariemont), ce qui est légèrement inférieur aux chiffres provinciaux (12,7%) et régionaux (29,3%). Ces sites subissent une forte pression au niveau des randonneurs qui parcourent leurs sentiers. Leur préservation et mise en valeur touristique doit être encouragée.

<https://www.walstat.iweps.be/>

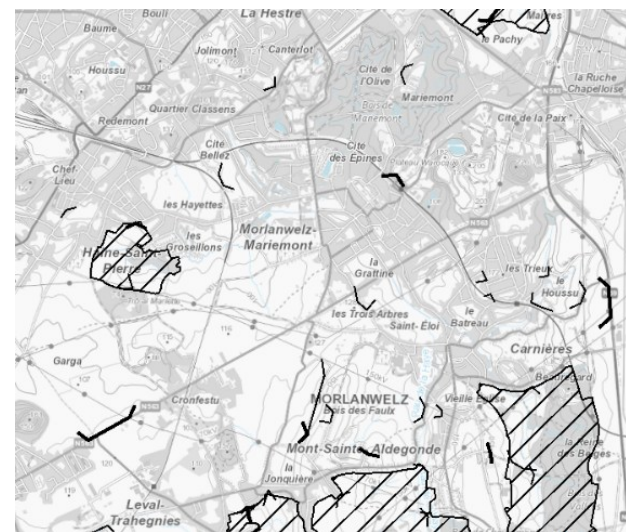
11. COURS D'EAU ET INONDATIONS



La Commune de Morlanwelz présente un relief particulièrement marqué. L'entité est traversée par de nombreux cours d'eau pour certains non classés, d'autres de catégorie 3 et La Haine et la Haye en catégorie 2.

La commune adhère depuis de nombreuses années au contrat rivière de la Haine et de la Senne.

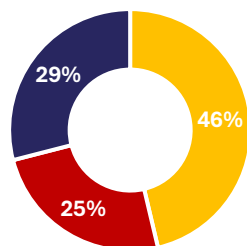
Si ce paysage particulièrement vallonné et ces cours d'eau offrent un cadre paysager et naturel intéressant avec des vues paysagères remarquables, l'analyse des contraintes qui y sont liées au niveau des risques d'inondations est devenue prioritaire au vu de l'accélération des changements climatiques et de la récurrence plus importante des pluies diluviennes. Cette analyse, si on veut qu'elle soit efficace au niveau des actions et mesures à envisager, doit être menée au niveau de la vallée et ne pas se limiter au seul territoire communal.



<https://www.walstat.iweps.be/>

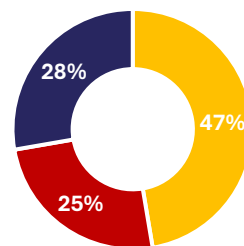
12. MOBILITÉ

Morlanwelz



- Part des ménages possédant une voiture
- Part des ménages ne possédant aucune voiture
- Part des ménages possédant deux voitures ou plus

Wallonie

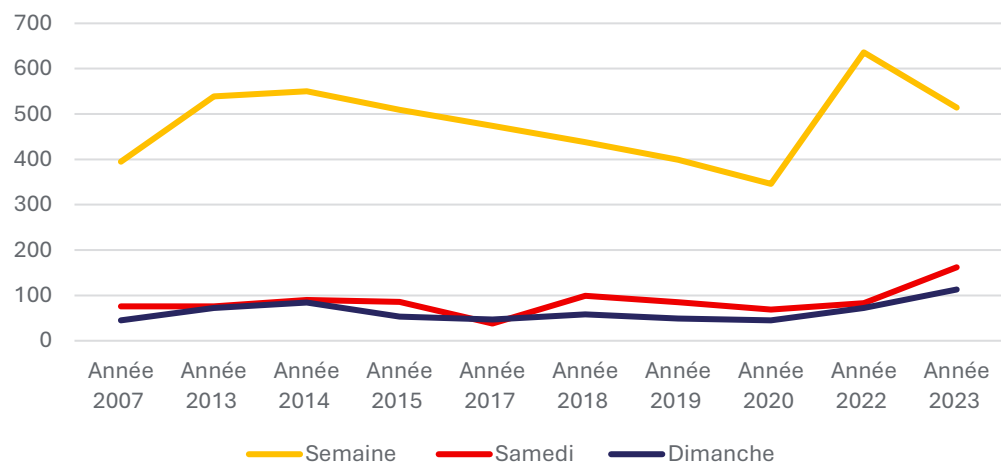


La Commune de Morlanwelz présente un taux de voitures similaire au parc automobile de Wallonie.

Le taux d'accident mortel est quant à lui nul pour Morlanwelz alors qu'il est compris entre 1 et 2% pour le reste du pays.

Nous remarquons que les usagers SNCB au départ de Morlanwelz utilisent ce moyen de transport en grande majorité la semaine. Bien que le nombre de voyages le weekend ait augmenté depuis 2022.

Nombre moyen de voyageurs montés en gare sur l'entité



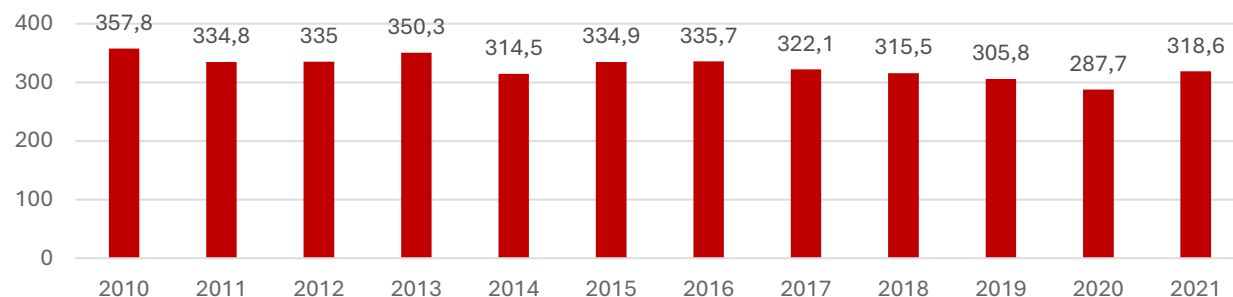
ACCIDENTS DE LA ROUTE

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Nombre d'accidents de la route	29	3 428	35 916	10 027
Part des accidents mortels (%)	0	1,5	1,2	1,9

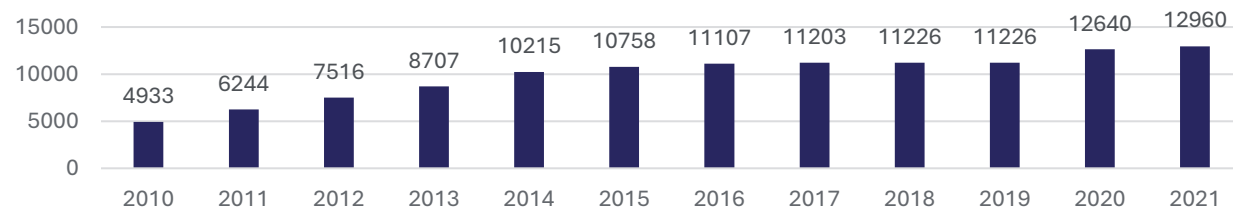
<https://www.walstat.iweeps.be/>

13. ÉNERGIE

Evolution de la consommation énergétique finale totale de l'entité de Morlanwelz



Evolution du Plan d'Action pour l'Efficacité Énergétique (PAEE) de Morlanwelz



En 2021, la consommation finale totale de la commune est de 318,6 GW/h répartie comme suit :

2021	Electricité	50,2 GWh
	Gaz naturel	126,4 GWh
	Production pétrolière	126,5 GWh
	Autres vecteurs	15,5 GWh

La Commune de Morlanwelz accueille sur son territoire, en plus des panneaux solaires placés par les citoyens, 1 champ de panneaux photovoltaïques relié au réseau de distribution général. Ce qui explique l'augmentation importante des chiffres de production depuis 2010.

Un site complémentaire a de plus déjà reçu récemment un permis d'urbanisme sur le site Sainte-Henriette.

Ces 2 sites sont d'anciens sites d'activité économique désaffectés.

GW/h = GIGAWATTHEURE
1.000.000.000 WATTS

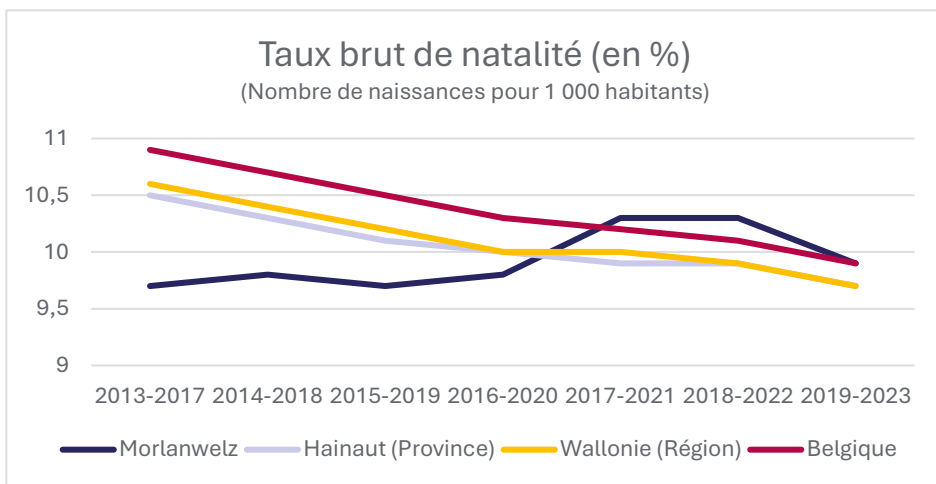
<https://www.walstat.iweps.be/>

14. EDUCATION ET PETITE ENFANCE

NIVEAU D'INSTRUCTION

Parmi la population (en %)

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Taux d'instruction faible (%)	41,9	39,1	32,2	35,3
Taux d'instruction élevé (%)	21,0	24,0	30,4	28,8



En 2021, 41,9% des habitants de la commune âgés de 25 ans et plus avaient un niveau d'étude faible, soit un taux supérieur à celui observé en Hainaut (39,1 %), en Wallonie (35,3 %) et en Belgique (32,2%). 21% des habitants disposaient d'un niveau d'étude élevé, soit un taux inférieur à celui observé en Hainaut (24,0 %), en Wallonie (28,8 %) et en Belgique (30,4 %).

Entre 2011 et 2021, le taux d'instruction élevé a augmenté de +2,7 points de pourcentage, ce qui est inférieur à l'évolution observée en Hainaut (+3,4 points), en Wallonie (+4,1 points) et en Belgique (+4,8 points).

Le taux d'accueil de la petite enfance de la Commune de Morlanwelz est largement inférieur à celui de la province et de la région. En effet, il ne représente pas la moitié.

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut (Province)	Belgique (Pays)	Wallonie
Nb de places d'accueil de la petite enfance	66	10 548	N/A	32 420
Taux de couverture d'accueil de la petite enfance (%)	14,6	31,7	N/A	37,3

SPF Economie (Statbel) - ONE

15. SANTÉ

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ET À 65 ANS

FEMME

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut (province)	Wallonie (région)	Belgique
<u>Espérance de vie à la naissance (ans)</u>	80,4	81,8	82,4	83,9
<u>Espérance de vie à 65 ans (ans)</u>	18,6	20,2	20,6	21,7

HOMME

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut (province)	Wallonie (région)	Belgique
<u>Espérance de vie à la naissance (ans)</u>	75,1	76,2	77,4	79,5
<u>Espérance de vie à 65 ans (ans)</u>	15,9	16,6	17,3	18,6

ÉTAT DE SANTÉ

Indicateurs	Morlanwelz	Hainaut (Province)	Wallonie (Région)	Belgique
<u>Statut affection chronique (%)</u>	19,0	17,2	16,5	15,8
<u>Situation de dépendance maladies chroniques (%)</u>	6,0	5,4	4,9	5,0
<u>Part de personnes traitées pour diabète (%)</u>	9,6	8,9	9,1	7,6

En 2023, 19,0 % de la population de la Commune de Morlanwelz souffrent de maladies chroniques.

Ce pourcentage est plus élevé que celui du Hainaut (17,2 %) et plus élevé que celui de la Wallonie (16,5 %). En 10 ans, cette proportion a augmenté de 51 %.

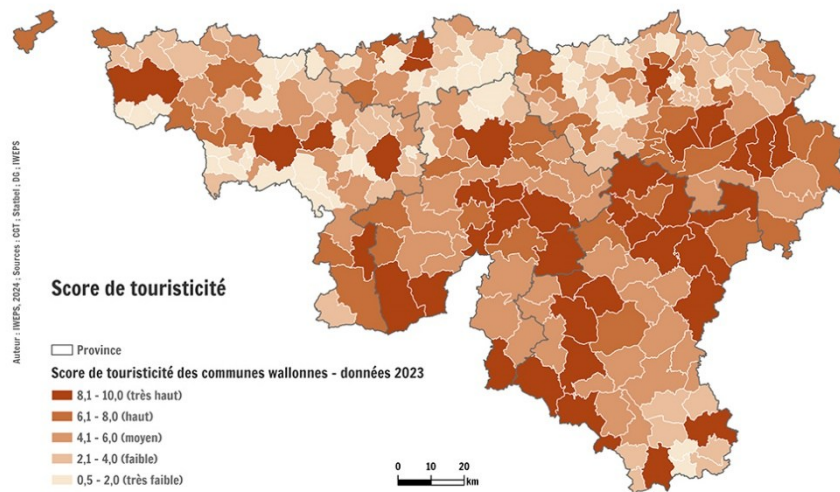
La proportion de bénéficiaires se trouvant dans une situation de dépendance donnant droit à un forfait malade chronique (6,0 %) est plus élevée que celle du Hainaut (5,4 %) et plus élevée que celle de la Wallonie (4,9 %).

La proportion de personnes traitées pour diabète dans la Commune de Morlanwelz est passée de 7,1 % en 2013 à 9,6 % en 2023.

Cette proportion est similaire à celle du Hainaut (8,9 %) et similaire à celle de la Wallonie (9,1 %).

SPF Economie (Statbel)

16. CULTURE ET TOURISME



Morlanwelz dispose d'une offre touristique structurée, principalement centrée sur les balades, expositions et patrimoine, mais sans nuitées enregistrées dans les différents hébergements. La capacité d'hébergement et la fréquentation sont inférieures à la moyenne provinciale et régionale vu que nulle.

Les comparatifs province/région montrent que la part de tourisme à Morlanwelz reste modeste par rapport au Hainaut et à la Wallonie, mais s'inscrit dans la dynamique touristique centrée principalement autour du parc et du musée de Mariemont.

Le score du tourisme à Morlanwelz se situe entre 0.5 et 2.0 ce qui est très faible en comparaison des autres communes de la région.

Points touristiques à Morlanwelz	Points culturels à Morlanwelz
Le Parc de Mariemont	Le Musée Royal de Mariemont et son parc
Le Musée Royal de Mariemont	L'Espace muséal
Balades guidées et circuits	Le Prieuré de Montaigu et la Maison du temps qui passe
Location de vélos (classiques et électriques)	Animations culturelles & expositions temporaires (SABLON)
Le Musée de la Haute Haine	Bibliothèques et centres culturels locaux
Marché des artisans et producteurs locaux	Le Cercle de Recherches et d'Education Culturelles de Carnières (CREC)

<https://www.iweeps.be/>

VI. OBJECTIFS ET ACTIONS



N°	Objectif	Interne/Externe	Horizon
Objectif Stratégique 1 : Être une commune qui renforce la sécurité de ses citoyens			
0.0.1.1 COMBATTRE LES INCIVILITES ET OFFRIR UN CADRE DE VIE SECURISANT			
1	Lutter contre les incivilités par le biais du dispositif des sanctions administratives et environnementales.	Externe	2025-2026
2	Améliorer la sécurité publique par la mise en place de patrouilles policières plus régulières.	Externe	2027-2028
3	Développer et optimiser les dispositifs de surveillance.	Externe	2027-2028
0.0.1.2 AUGMENTER LA SÉCURISATION AUX ABORDS DES ÉCOLES			
4	Créer des « dépôts minutes » aux abords des écoles	Externe	2027-2028
5	Installer une signalisation 30 km/h lumineuse programmable	Externe	2027-2028
0.0.1.3 FAVORISER LES BONNES RELATIONS DE VOISINAGE			
6	Lancer un dispositif de conciliation éthique en faveur de la diminution des conflits de voisinage	Externe	2025-2026
0.0.1.4 LUTTER CONTRE LA VITESSE EXCESSIVE			
7	Installer de radars dans diverses rues	Externe	2029-2030
8	Installer de feux tricolores et bicolores intelligents	Externe	2025-2026
9	Développer l'éclairage public au niveau des passages pour piétons	Externe	2027-2028

Objectif Stratégique 2 : Être une commune où il fait bon vivre

0.0.2.1 AMÉLIORER L'ÉTAT DES VOIRIES POUR TOUS LES USAGERS			
10	Optimiser la gestion du cadastre des voiries	Interne	2025-2026
11	Mettre une programmation d'entretien cohérente des voiries	Externe	2027-2028
12	Planifier la rénovation des voiries ciblées par le cadastre	Externe	2027-2028
13	Accentuer les efforts en matière d'aménagement des trottoirs	Externe	2029-2030
14	Développer les actions de mobilité douce dans l'élaboration des dossiers d'aménagement de l'espace public	Externe	2029-2030
15	Développer le réseau des pistes cyclables	Externe	2029-2030
0.0.2.2 LUTTER CONTRE LES INONDATIONS			
16	Mener les études hydrologiques pour comprendre le phénomène des inondations	Externe	2025-2026
17	Mettre en œuvre le plan global des risques contre les inondations (PGRI)	Externe	2027-2028
18	Améliorer et assurer le curage régulier des avaloirs sur l'entité.	Externe	2025-2026

19	Collaborer dans la mise en place d'une zone d'immersion temporaire pour lutter contre les inondations des quartiers Chèvremont et Saint Hilaire	Externe	2029-2030
20	Favoriser et assurer la plantation de haies aux endroits critiques au niveau inondation en concertations avec les agriculteurs et les propriétaires concernés	Externe	2027-2028
21	Intégrer et faire appliquer les mesures de protection contre les inondations dans les permis d'urbanisme et les dossiers de voiries.	Externe	2025-2026
22	Renforcer le curage des cours d'eau communaux	Externe	2029-2030
0.0.2.3 EMBELLIR LE CADRE DE VIE			
23	Mettre à l'étude la collecte d'encombrants	Externe	2025-2026
24	Aménager des espaces publics à destination des familles	Externe	2029-2030
25	Sensibiliser et encourager l'aménagement des arrêts de bus TEC	Externe	2027-2028
26	Embellir les espaces communs	Externe	2029-2030
0.0.2.4 RENFORCER L'INTEGRATION DES ESPACES VERTS ET DE LA BIODIVERSITE EN MILIEU URBAIN			
27	Végétaliser les quartiers de la commune	Externe	2029-2030
28	Intégrer les notions de végétalisation et de biodiversité dans les permis d'urbanisme et les aménagements urbains	Externe	2025-2026
29	Végétaliser et embellir les cimetières	Externe	2027-2028
0.0.2.5 ENCADRER ET ANTICIPER LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE			
30	Analyser l'opportunité de doter la commune d'un Schéma de Développement Communal (SDC),	Externe	2025-2026
31	Encourager et soutenir les projets de développement de nouveaux quartiers	Externe	2029-2030
32	Mettre en place un plan de revitalisation du centre-ville	Externe	2029-2030

Objectif Stratégique 3 : Être une commune qui axe ses actions sur une meilleure mobilité et une multimodalité des usagers

0.0.3.1 SECURISER D'AVANTAGE LES USAGERS FAIBLES

33	Mettre en zone résidentielle certaines rues	Externe	2027-2028
34	Créer des pédibus dans l'entité	Externe	2027-2028
35	Installer des équipements de sécurisation pour vélos et trottinettes aux endroits stratégiques	Externe	2025-2026

0.0.3.2 OPTIMISER LA GESTION DU STATIONNEMENT

36	Organiser un stationnement réglementé par la carte riverains et la zone bleue.	Externe	2027-2028
37	Créer des places de stationnement à durée limitée aux endroits stratégiques.	Externe	2025-2026
38	Réglementation et matérialisation des zones de stationnements temporaires	Externe	2025-2026

0.0.3.3 FAVORISER LA MOBILITE DOUCE ET RESPONSABLE

39	Améliorer, en collaboration avec les TEC, l'accessibilité des transports en commun en zone rurale.	Externe	2025-2026
40	Débuter la mise en œuvre d'un réseau de bornes publiques de recharge rapide et semi-rapide pour véhicules électriques.	Externe	2029-2030
41	Acquérir des véhicules électriques pour les services communaux	Interne	2027-2028

Objectif Stratégique 4 : Être une commune qui garantit un enseignement de qualité pour tous

0.0.4.1 POURSUIVRE L'INCLUSION A L'ECOLE

42	Améliorer les infrastructures pour mieux accueillir les enfants avec des besoins particuliers.	Externe	2029-2030
43	Lutter contre le décrochage scolaire en renforçant les liens entre les élèves, les familles et les équipes éducatives.	Externe	2025-2026
44	Assurer l'intégration des élèves en situation de handicap au sein des dispositifs d'accueil extrascolaire et ATL, avec des adaptations appropriées.	Externe	2027-2028

0.0.4.2 SENSIBILISER, FORMER ET ACCOMPAGNER LES EQUIPES EDUCATIVES AUX PHENOMENES SOCIETAUX PREOCCUPANTS ACTUELS

45	Faire connaître les partenaires sociaux	Interne	2025-2026
46	Mettre en place des projets de prévention	Interne	2027-2028
47	Mettre en œuvre des dispositifs de prévention du harcèlement scolaire incluant des actions de sensibilisation et des animations éducatives	Interne	2025-2026

0.0.4.3 EVEILLER LES ENFANTS AU MONDE QUI LES ENTOURE

48	Assurer la pérennisation des échanges inter cycles entre les classes de sixième primaire et les établissements secondaires.	Externe	2025-2026
49	Sensibiliser les enfants au « travail de mémoire »	Externe	2025-2026
50	Créer une classe d'immersion néerlandais	Externe	2029-2030

0.0.4.4 VEILLER AU BIEN-ETRE A L'ECOLE

51	Etendre la fourniture de repas chauds à tous les enfants de l'enseignement communal	Externe	2027-2028
52	Placer des modules de jeux dans les cours d'écoles	Externe	2027-2028
53	Créer un laboratoire scientifique accessible aux enfants	Externe	2025-2026
54	Améliorer et renforcer les investissements numériques dans les classes	Externe	2027-2028
55	Réaliser les visites des lieux de travail en collaboration avec SIPPT et AIOMS	Interne	2025-2026

Objectif Stratégique 5 : Être une commune qui veille au bien-être de sa jeunesse

0.0.5.1 FAVORISER LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

56	Renforcer la collaboration entre les différents acteurs locaux du secteur de l'enfance	Externe	2027-2028
57	Informar les familles des différents services existants sur le territoire	Externe	2025-2026

0.0.5.2 ENCOURAGER LES JEUNES A S'INVESTIR DANS DES ACTIONS CITOYENNES

58	Mettre en place un Conseil consultatif des adolescents	Externe	2027-2028
59	Construire des projets participatifs et citoyens avec les jeunes	Externe	2027-2028
60	Ouvrir une maison des jeunes comme lieu de loisirs, d'échanges et d'aide aux jeunes	Externe	2029-2030

Objectif Stratégique 6 : Être une commune qui soutient le développement de ses acteurs économiques locaux

0.0.6.1 FAVORISER L'INSTALLATION DES NOUVEAUX « PETITS » COMMERCE

61	Désigner un agent communal chargé d'accompagner les commerçants, indépendants et entrepreneurs dans leurs démarches administratives.	Interne	2025-2026
62	Créer un règlement pour l'utilisation d'une prime à l'installation de « petits » commerces	Externe	2027-2028

0.0.6.2 SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES « PETITS » COMMERCE EXISTANTS

63	Créer une prime de fidélité pour les maraîchers présents régulièrement sur les marchés communaux	Externe	2027-2028
64	Lancer de marchés itinérants thématiques	Externe	2025-2026
65	Créer un règlement pour l'utilisation d'une prime à la transformation de « petits » commerces	Externe	2027-2028

0.0.6.3 SOUTENIR LE CIRCUIT COURT

- | | | | |
|----|--|---------|-----------|
| 66 | Mettre en place des mesures de soutien aux producteurs locaux en offrant gratuitement des emplacements sur les marchés communaux afin de faciliter la vente directe de leurs produits. | Externe | 2027-2028 |
|----|--|---------|-----------|

Objectif Stratégique 7 : Être une commune qui favorise l'emploi

0.0.7.1 MENER UNE DYNAMIQUE VOLONTAIRE DE MISE A L'EMPLOI ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES CHERCHEURS D'EMPLOI

- | | | | |
|----|---|---------|-----------|
| 67 | Activer des synergies entre les acteurs locaux de l'emploi pour mieux coordonner leurs actions et renforcer l'efficacité des dispositifs. | Externe | 2025-2026 |
| 68 | Publier les offres d'emploi locales sur le site internet de l'administration communale et diffusion via les réseaux sociaux. | Externe | 2025-2026 |

0.0.7.2 AUGMENTER LE NOMBRE DE REMISE A L'EMPLOI DES BENEFICIAIRES DU R.I.S.

- | | | | |
|----|--------------------------------------|------------------|-----------|
| 69 | Accentuer les synergies avec le CPAS | Interne Synergie | 2025-2026 |
|----|--------------------------------------|------------------|-----------|

Objectif Stratégique 8 : Être une commune qui augmente ses synergies avec son CPAS

0.0.8.1 COMMUNIQUER ENTRE LES SERVICES

- | | | | |
|----|---|------------------|-----------|
| 70 | Accroître l'offre numérique en créant des partenariats locaux et supra locaux | Externe Synergie | 2025-2026 |
| 71 | Poursuivre et intensifier les collaborations et réflexions autour de l'aide alimentaire | Externe Synergie | 2025-2026 |
| 72 | Développer davantage les collaborations avec les acteurs sociaux, culturels et sportifs | Externe Synergie | 2027-2028 |

0.0.8.2 COMMUNIQUER VERS LE PUBLIC

- | | | | |
|----|--|------------------|-----------|
| 73 | Promouvoir les services du CPAS existants auprès du public | Externe Synergie | 2025-2026 |
| 74 | Mettre en place des aides en partenariat avec différentes structures et une communication autour de la santé mentale | Externe Synergie | 2027-2028 |

Objectif Stratégique 9 : Être une commune qui tend à garantir l'accès à un logement pour tous

0.0.9.1 MENER DES ACTIONS CONCERTÉES POUR UN LOGEMENT DÉCENT		
75	Planifier un programme global de rénovation du parc de logements sociaux du CPAS	Interne 2027-2028
76	Intensifier la lutte contre les marchands de sommeil	Externe 2025-2026
0.0.9.2 PROMOUVOIR LE LOGEMENT DE QUALITE		
77	Intensifier la lutte contre les immeubles et terrains inoccupés	Externe 2027-2028
78	Intensifier les relations avec l'Agence Immobilière Sociale afin d'offrir une opportunité de gestion aux propriétaires privés pour les biens inoccupés et ou insalubres.	Externe 2025-2026
79	Activer des partenariats public-privé en faveur de la création de logements pour différents publics	Externe 2027-2028
80	Elaborer une charte du logement	Externe 2027-2028

Objectif Stratégique 10 : Être une commune qui propose une offre sportive de qualité accessible à tous et qui se soucie du bien-être de ses habitants

0.0.10.1 DEVELOPPER LE SPORT POUR TOUS		
81	Développer des équipements et infrastructures pour les sports de nature accessibles au plus grand nombre	Externe 2027-2028
82	Accorder une attention soutenue à la pratique du sport pour les aînés	Externe 2027-2028
83	Soutenir les initiatives des clubs sportifs visant l'inclusion de personnes en situation de handicap ou présentant des troubles de la santé	Externe 2027-2028
0.0.10.2 AUGMENTER ET PROMOUVOIR L'OFFRE SPORTIVE		
84	Améliorer et centraliser la gestion de nos infrastructures sportives via le dispositif "centre sportif local"	Externe 2025-2026
85	Soutenir l'offre sportive locale	Externe 2025-2026
0.0.10.3 FAIRE DE LA SANTE UNE PRIORITE		
86	Proposer des tests réguliers de dépistage gratuits	Externe 2025-2026
87	Promouvoir la santé dans les écoles par le biais d'actions thématiques	Externe 2027-2028
88	Mener diverses campagnes de prévention à thème	Externe 2027-2028
0.0.10.4 FAVORISER L'INCLUSION		
89	Viser l'obtention du label « Handy City »	Externe 2029-2030

Objectif Stratégique 11 : Être une commune qui promeut la culture et développe ses atouts culturels

0.0.11.1 ACCROITRE LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE POUR TOUS

90	Renforcer la coopération entre les différents acteurs culturels — établissements scolaires, centres culturels et associations — via l'utilisation de technologies innovantes pour favoriser l'accès à la culture.	Externe	2027-2028
91	Créer un espace citoyen et de culture partagée dans les jardins du Sablon	Externe	2027-2028
92	Renforcer les échanges culturels entre villes jumelées afin de consolider les liens partenariaux.	Externe	2025-2026
93	Encourager le développement de la culture urbaine en soutenant des initiatives de street art, favorisant l'expression artistique dans l'espace public et renforçant l'identité locale.	Externe	2027-2028
94	Proposer davantage d'activités en lien avec l'éveil culturel des tous petits via des partenariats locaux ou supra locaux	Externe	2027-2028

0.0.11.2 CONSTRUIRE UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE ET FAIRE DE CELLE-CI UN TIERS LIEU

95	Mener à bien le projet de construction de la nouvelle bibliothèque	Interne	2029-2030
96	Créer des espaces modulables, polyvalents et évolutifs, adaptés aux usages variés (EPN, conférences, expositions temporaires, animations, salle d'étude...).	Externe	2027-2028
97	Créer un espace ludothèque et le dynamiser (soirées jeux, ateliers intergénérationnels).	Externe	2027-2028
98	Impliquer directement les usagers dans la programmation, les projets (bibliothèque comme fablab, laboratoire citoyen).	Externe	2027-2028
99	Encourager la créativité numérique et accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives en ligne.	Externe	2025-2026
100	Équiper et renforcer l'Espace Public Numérique.	Externe	2025-2026
101	Renforcer les partenariats locaux (Ecoles, Sablon, CPAS, PCS, PSSP, musée de Mariemont...)	Externe	2025-2026

0.0.11.3 VALORISER LA CULTURE URBAINE

102	Organiser un festival de street art (fresques collectives, performances, démonstrations/initiations.	Externe	2027-2028
103	Mettre en place des murs légaux d'expression artistique, accessibles aux jeunes talents.	Externe	2027-2028

0.0.11.4 SOUTENIR LES ARTISTES LOCAUX

104	Organiser des rencontres avec le public, vernissages, ventes d'œuvres...	Externe	2027-2028
-----	--	---------	-----------

Objectif Stratégique 12 : Être une commune qui valorise son folklore et développe ses atouts touristiques

0.0.12.1 DEFENDRE ET PROMOUVOIR NOTRE FOLKLORE

105	Mettre en place une décoration festive sur le territoire, intégrant des figures colorées emblématiques du folklore local afin de renforcer l'identité culturelle durant les célébrations.	Externe	2029-2030
106	Intensifier les dispositifs d'illumination et d'éclairage de fin d'année	Externe	2027-2028

0.0.12.2 DYNAMISER LE TOURISME D'UN JOUR

107	Désigner une personne pour développer et gérer le tourisme	Interne	2025-2026
108	Mise en réseau et promotion des terrils, vestiges mineurs, abbayes, ...	Externe	2027-2028
109	Collaboration à la revitalisation du Domaine de Mariemont	Externe	2029-2030
110	Elargir les heures d'ouverture et diffusion d'informations à l'Office du tourisme	Externe	2025-2026
111	Accentuer les synergies avec les acteurs du tourisme	Externe	2025-2026

0.0.12.3 VALORISER NOTRE PATRIMOINE

112	Restaurer l'Hôtel de ville	Interne	2029-2030
113	Etablir un recensement complet des biens patrimoniaux communaux en plusieurs catégories	Interne	2027-2028
114	Mener une réflexion de bonne gestion de chaque bien repris au patrimoine communal au niveaux des bâtiments	Interne	2027-2028
115	Rénover le petit patrimoine populaire wallon présent sur l'entité	Externe	2027-2028
116	Sensibiliser au quotidien les citoyens à la richesse patrimoniale et historique de l'entité	Externe	2029-2030

0.0.12.4 DEVELOPPER ET REHABILITER LES ATTRAITS DU QUARTIER DE L'OLIVE

117	Mener une réflexion sur les opportunités de développement sur les attraits touristiques, naturels et de loisirs du quartier de l'olive	Externe	2027-2028
-----	--	---------	-----------

Objectif Stratégique 13 : Être une commune qui veille au bien-être animal

0.0.13.1 SENSIBILISER AU BIEN-ETRE ANIMAL

118	Créer un salon du Bien-Etre Animal	Externe	2027-2028
119	Créer un label « Morlanwelz BEA »	Externe	2025-2026
120	Sensibiliser les enfants au Bien Être Animal	Externe	2027-2028

0.0.13.2 PENSER ET OFFRIR DES ESPACES ADAPTES AUX ANIMAUX

121	Mettre en place un budget participatif pour le Conseil consultatif du BEA	Externe	2027-2028
122	Créer des parcs canins	Externe	2027-2028
123	Communiquer sur la possibilité d'inhumation d'animaux incinérés auprès de leur maître	Externe	2025-2026
124	Mettre en place un colombier urbain	Externe	2027-2028
125	Lutter contre la prolifération des pigeons et leurs nuisances en centre-ville	Externe	2027-2028
126	Renforcer des actions menées dans la stérilisation des chats errants	Externe	2025-2026

Objectif Stratégique 14 : Être une commune qui s'organise, anticipe, planifie, évalue et ose se remettre en question pour rendre un service de grande qualité à ses citoyens

0.0.14.1 RENFORCER LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE PAR UNE GESTION BUDGÉTAIRE PROACTIVE, RIGOREUSE ET ANTICIPATIVE, GARANTISSANT LA PÉRENNITÉ DES SERVICES

127	Renforcer la veille informationnelle concernant les éventuels subventionnements existants	Interne	2025-2026
128	Assurer le suivi et la mise à jour du plan de gestion	Interne	2025-2026
129	Créer, dès que possible, des provisions pour risques et charges afin de limiter l'impact de certaines dépenses sur l'exercice propre.	Interne	2025-2026

0.0.14.2 OPTIMISER LE MANAGEMENT DES SERVICES ET DES AGENTS POUR UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE ET EFFICACE

130	Développer un plan de formation pour les agents sur les nouvelles technologies.	Interne	2027-2028
131	Mettre en place des procédures de travail pour échanger sur des besoins de marchés publics dans le cadre de l'optimisation des services.	Interne Synergie	2027-2028
132	Mettre en place divers outils pour optimiser le système de recrutement	Interne Synergie	2027-2028
133	Organiser et rédiger les procédures de contrôle interne	Interne	2027-2028
134	Mettre à jour les définitions de fonctions des agents et un système d'évaluation régulier	Interne	2025-2026
135	Mettre à jour l'Organigramme et le Cadre	Interne	2027-2028
136	Mettre en place un Plan de formation des agents et de la ligne hiérarchique	Interne	2025-2026
137	Mettre à jour le Règlement de travail et les statuts administratif et pécunier	Interne	2025-2026
138	Elaborer un plan triennal de recyclage des compétences	Interne	2027-2028

0.0.14.3 RENFORCER LA CULTURE DE PREVENTION ET DE BIEN-ETRE AU TRAVAIL

139	Réaménager les locaux sociaux du service travaux	Interne	2027-2028
140	Garantir la sécurité et le bien-être psychosocial des agents sur leur lieu de travail	Interne	2029-2030
141	Réaliser des diagnostics annuels de satisfaction et de climat social pour récolter l'avis des agents	Interne Synergie	2029-2030
142	Mettre en place une procédure d'intégration des nouveaux travailleurs	Interne	2027-2028
143	S'intéresser activement aux membres du personnel absents trop régulièrement	Interne	2025-2026

0.0.14.4 CONFORMITE DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

144	Réaliser des travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des bâtiments communaux.	Externe	2027-2028
-----	---	---------	-----------

0.0.14.4 GESTION DU TRI

145	Mettre en place une procédure de tri des déchets dans les différents services publics	Interne Synergie	2027-2028
-----	---	------------------	-----------

0.0. 14.5 : DIGITALISER L'ADMINISTRATION ET SES SERVICES AU CITOYEN

146	Dresser l'inventaire des documents "papiers utilisés » par service	Interne	2025-2026
147	Organiser une gestion des archives et tendre vers la numérisation	Interne	2029-2030
148	Former les équipes à l'utilisation des logiciels métiers existants	Interne	2025-2026
149	Implanter l'usage d'une plateforme pour expédier le courrier, favoriser l'usage de courriels pour augmenter la rapidité et réduire les frais postaux	Interne	2025-2026
150	Développer l'E-Guichet	Interne	2025-2026

Objectif Stratégique 15 : Être une commune gérée efficacement avec la mise en œuvre des mesures et des procédures pour y parvenir

0.0. 15.1 : CONNAÎTRE AVEC EXACTITUDE LE PATRIMOINE COMMUNAL

151	Dresser le relevé des terrains communaux	Interne	2027-2028
152	Dresser le relevé des bâtiments communaux et inoccupés	Interne	2027-2028
153	Définir les pistes potentielles d'utilisation à court, moyen et long terme	Interne	2027-2028

0.0. 15.2 : AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS PUBLICS

154	Réaliser un audit énergétique pour chaque bâtiment communal	Interne	2029-2030
155	Mettre en conformité les bâtiments communaux en matière de PEB	Interne	2029-2030
156	Développer la pose de panneaux photovoltaïques	Interne	2027-2028

157	Planifier l'adaptation des éclairages LED dans les classes d'écoles	Interne	2025-2026
158	Planifier l'adaptation des éclairages LED à l'administration communale	Interne	2025-2026
O.O. 15.3 : GARANTIR LE BIEN-ÊTRE, LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES USAGERS			
159	Réaliser des exercices d'évacuation et de confinement deux fois par an	Interne	2027-2028
O.O. 15.4 : AMÉLIORER LA GESTION DES STOCKS POUR RÉDUIRE LES COÛTS			
160	Mettre en place un système informatisé de gestion de stocks	Interne	2027-2028
161	Dresser un inventaire du matériel et des matériaux présents	Interne	2027-2028
162	Sécuriser les locaux	Externe	2025-2026

VII. PLAN STRATEGIQUE DE SECURITE ET DE PREVENTION

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP), porté par le SPF Intérieur, vise à réduire le sentiment d'insécurité et cible actuellement deux priorités : les nuisances sociales et les violences intrafamiliales. Ces phénomènes considérés comme problématique ont été identifiés par un diagnostic local de sécurité remis à jour tous les 3 ans.

Le plan actuel est d'application jusqu'au 31 décembre 2025. Le service PSSP est actuellement en attente d'information concernant la prolongation du plan actuel ou l'élaboration d'un nouveau plan pour 2026.

SÉCURITÉ

SENSIBILISER

SOUTENIR

NUISANCES
SOCIALES

VIOLENCE
INTRAFAMILIALE

DIAGNOSTIC
LOCAL DE
SÉCURITÉ

PRÉVENIR

VIII. PLAN DE COHESION SOCIAL

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Morlanwelz vise à réduire les inégalités, lutter contre la précarité et favoriser le bien-être collectif en facilitant l'accès aux droits fondamentaux.

Axes principaux

- Emploi, formation et insertion.
- Logement, énergie et environnement.
- Santé et alimentation.
- Culture, vie familiale et participation citoyenne.
- Mobilité et accès aux technologies.

Actions phares

- Accompagnement social et logement : aide administrative, soutien aux seniors, recherche d'emploi et jobs étudiants.
- Ateliers et activités : cuisine, bien-être, sophrologie, gym douce, mini-foot, donnerie de vêtements.
- Services aux aînés : taxi solidaire, goûters, sorties shopping, accompagnement personnalisé.
- Animations collectives : fêtes de quartier, activités estivales, journée à la mer, jeux gonflables.
- Projets spécifiques : Été Solidaire pour les jeunes, aquagym senior pour santé et lien social.

En bref, le PCS offre une palette d'actions sociales, culturelles et solidaires pour tous les habitants, avec une attention particulière aux jeunes et aux aînés.

Le service PCS est actuellement en attente d'information concernant la prolongation du plan actuel ou l'élaboration d'un nouveau plan pour 2026.

IX. ACCUEIL TEMPS LIBRE ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Mission du service Accueil temps libre

La Commune de Morlanwelz met en œuvre, pour une période de 5 ans, un Programme de Coordination Locale pour l'Enfance visant à améliorer l'offre et la qualité de l'accueil temps libre (activités proposées aux enfants de 2,5 à 12ans avant/après l'école, les mercredis, les week-ends et durant les vacances scolaires). La période couverte par le programme actuel s'étend de 2021 à 2026.

Le service ATL est agréé et subsidié par l'ONE.

SERVICE AUX
PARENTS

ACCUEIL

Mission du service Accueil extrascolaire

Le service extrascolaire accueille les enfants de 2,5 ans à 12 ans (ou fréquentant l'enseignement primaire), le soir après l'école, le mercredi après-midi et durant certaines vacances scolaires. L'adhésion du service extrascolaire au programme CLE lui permet d'être agréé et subsidié par l'ONE jusqu'au 30 juin 2026.

ÉPANOUISSEMENT

ENFANT

X. FONCTIONNAIRE DU PLAN D'URGENCE

SÉCURITÉ

ÉCOLES

BÂTIMENTS
PUBLICS

URGENCES

EXERCICES
D'ÉVACUATION

PSYCHOSOCIAL